

RÈGLEMENT

Pour les personnes mineures et majeures joindre obligatoirement soit : - une copie d'une licence Athlète Compétition, Entreprise, Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation.

- Soit une attestation (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant que la personne a réalisé le Parcours de Prévention Santé (ou « PPS ») mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée (<https://pps.athle.fr/>) dont les conditions d'utilisation seront établies également par cette dernière. Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum trois mois avant la date de la manifestation à laquelle la personne souhaite s'inscrire.

Pour les personnes mineures :

- L'athlète et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement un questionnaire relatif à son état de santé dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des sports.

- Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le mineur attestent auprès de la FFA que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un **certificat médical** attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la discipline concernée datant de moins de six mois.

Pour les athlètes des autres fédérations et les athlètes étrangers, même licenciés d'une fédération affiliée à l'IAAF, devront fournir le PPS (attestation papier, électronique ou de type QR code mis en place par la FFA (plateforme <https://pps.Athle.Fr>))

RESPONSABILITÉ CIVILE :

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de la sauvegarde de l'intermédiaire d'AIAC Courtage.

RESPONSABILITÉ ACCIDENT :

Les licencié(e)s bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participant(e)s de s'assurer personnellement.

Je soussigné(e)

.....
.....

ainsi que mes ayants droit, accepte le règlement de cette épreuve disponible sur le site www.nouveausaec.fr

J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet événement et sur lequel je figurerai, notamment les résultats. Par notre intermédiaire, vous pourrez recevoir des propositions de partenaires ou autres organisateurs.

Conformément aux dispositions de la Loi « Informatique et liberté » n° 78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

Si vous le souhaitez, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom, adresse. Idem pour la non publication de vos résultats sur notre site et celui de la FFA (mail: cil@athle.fr).

Date et signature OBLIGATOIRES (ou du représentant légal pour les mineurs)

Je soussigné(e)

.....
.....
.....

(père, mère ou représentant légal) autorise mon enfant à participer à la Corrid'Amandinoise.

Je déclare avoir lu le règlement général de la Corrid'Amandinoise disponible sur le site www.nouveausaec.fr

Date et signature :

Ne pas jeter sur la voie publique

Dimanche 22 décembre 2024

CORRID' AMANDINOISE

4^e édition



VENEZ DÉGUISÉ !



Inscriptions sur www.nouveausaec.fr



CORRID'AMANDINOISE

RESTAURATION
ANIMATIONS

URBAN
TRAIL

GRATUIT
POUR
LES ENFANTS

OUVERT À
TOUTES ET TOUS

UN DÉPART POUR TOUS

Inscriptions
et retrait
des dossards

Espace Jean Ferrat
samedi 21 décembre
de 14h à 19h et le jour
de la course
à partir de 13h.

CHOCOLAT
CHAUD
OFFERT
à chaque
participant(e)

Marche 15h 6 km | Poussette tout-terrain acceptée

Courses 17h 1,5 km (1 boucle) | 3 km (2 boucles)

18h 5 km (2 boucles) | 10 km (4 boucles)

Récompense aux 3 premiers hommes et femmes
du 5 et 10 km

Tombola Le tirage au sort se fera parmi les dossards.

De nombreux lots sont à gagner.

Récompense aux premiers arrivants. Présence obligatoire.



JE PARTICIPE !

PAR COURRIER : faites-nous parvenir le bulletin d'inscription et le règlement rempli et signé et votre PPS obtenu sur le site pps.athle.fr à l'adresse suivante :

Nouveau SAEC
Course « La Corrid'Amandinoise »
619 rue du Carme
59230 Saint-Amand-les-Eaux cedex.

EN LIGNE : sur le site www.nouveausaec.fr
Clôture des inscriptions le **vendredi 20 décembre à 22h.**

SUR PLACE : au niveau du pôle culturel Jean Ferrat. Arrêt des inscriptions 1h avant le départ de la marche et des courses

JE M'INSCRIS (cocher la distance choisie)

1,5 km 2,5 km 5 km 10 km Marche

Poussin(es) 10-12 ans (2014 et 2015) Benjamin(es) 12-14 ans (2012 et 2013) à partir des minimes 14-15 ans (2011 et avant) à partir des cadets 16-17 ans (2009 et avant)

Gratuit pour les enfants.

3€ la marche et la course de 5km. 5€ la course de 10km.

1€ sera reversé à l'association *Les petits pas de Rachel*.



Nom :

Prénom :

Sexe : M F Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° tél :

Courriel :

Pour les licencié(e)s FFA, FFTri, UFOLEP, FSGT, FSCT :

Fédération :

N° Licence :

Club :